

# CTL du 28 mai 2018 Compte Rendu

## 1°) PRÉSENTATION DES RESTRUCTURATIONS ANNONCÉES POUR 2019

#### Déclaration liminaire :

Madame la Présidente,

Les journées de mobilisation et de grève des 22 mars, 3 mai et 22 mai 2018 à l'appel de la quasitotalité des fédérations de fonctionnaires, a été marquée par un nombre important de rassemblements et de manifestations.

Ces mouvements font écho aux actions conduites dans de nombreux secteurs, tant dans le privé que dans le public.

Toutes ces mobilisations s'inscrivent dans une contestation forte de la politique d'un gouvernement qui entend briser les fondements de notre modèle social, unique et humaniste, construit patiemment, par la négociation et la lutte, après la Seconde Guerre mondiale.

Droit du travail, régimes des retraites, service public, aides sociales, l'exécutif ne retient rien et n'apprend rien de l'Histoire et de ce que l'on nomme, avec sens, des avancées sociales.

Les résultats des mobilisations montrent un fait incontestable : le malaise est immense, en particulier dans notre administration.

En effet, alors que les personnels ont apporté la preuve, tant de leur engagement que de leur capacité d'adaptation à un environnement en constante évolution, ils sont sans cesse dénigrés. Avec un cynisme sans égal, la Direction Générale a volontairement laissé se dégrader les conditions de travail des agents qui assuraient un service public de proximité, les mettant dans l'impossibilité d'exercer leurs missions.

Il est facile alors de se présenter en défenseur des conditions de vie au travail des agents en ne leur laissant plus que le choix de la fermeture de leur service ou le transfert de mission.

Pourtant il ressort de la consultation des Français un attachement profond des usagers au service public et à ses valeurs en dépit d'un sentiment de dégradation du celui-ci. « Les usagers qui se sont donnés la peine de venir contribuer à cette réflexion notent et insistent sur le caractère spécifique du service public et de ses valeurs, et en même temps, ils dressent un constat assez sévère sur l'évolution de [celui-ci]. On peut mettre en regard la vision des usagers du service public avec la vision des agents publics. A de nombreux endroits, elle est convergente. Il y a donc le sentiment d'une dégradation à laquelle il faut répondre ».

C'est le sens de l'intervention de Thomas Cazenave, délégué interministériel à la transformation publique le 2 mai à Bercy (Source : L'essentiel, la plate-forme d'information en continu des agents des ministères économiques et financiers).

On retrouve cet attachement fort chez les élus locaux qui luttent pour la survie de leurs communes et la défense de leurs concitoyens.

Et malgré cela, vous convoquez ce CTL pour avancer à marche forcée conformément à une feuille de route que, pourtant, vous affirmez ne pas avoir reçue.

Fermer 5 trésoreries dans le département ne vous suffit pas. Vous accentuez la casse du service public par le transfert du recouvrement de l'impôt de 5 trésoreries mixtes, alors que les missions des SIP vont être bouleversées par la mise en place du prélèvement à la source, l'obligation générale de télédéclarer et la suppression annoncée de la taxe d'habitation.

Aucune réflexion de fond n'est engagée. Aucune véritable discussion sur l'état des services, les besoins des usagers et des élus, les attentes des agents n'est menée.

Les documents préparatoires fournis témoignent une fois de plus de l'aspect purement comptable de vos projets et n'évoquent pas la situation des agents berkani dans les trésoreries menacées de fermeture.

Les élus CGT voteront CONTRE l'ensemble des restructurations présentées qui ne répond aux attentes ni des collègues, ni des usagers et appuieront toute action des élus pour demander le retrait de vos projets.

Dans le cadre du débat qui a suivi, la Présidente a confirmé que les aspects immobiliers (installation des agents notamment) seront examinés en concertation avec les agents concernés à l'automne 2018. De la même façon, le transfert des emplois ne sera présenté en CTL qu'en octobre-novembre 2018.

Les documents de travail fournis se limitaient à lister les emplois au TAGERFIP et des éléments de charge non actualisés.

Les restructurations envisagées sont les suivantes :

- fusion des SIE Pau Sud et Pau Nord
- fusion des SIP Pau Sud et Pau Nord
- fusion des PCE de Biarritz et Bayonne (sur Bayonne)
- transfert de l'activité de recouvrement de l'impôt des Trésoreries de Morlaas et Nay vers le SIP de Pau
- transfert de l'activité hospitalière des Trésoreries de Mauléon et Oloron vers la Trésorerie de Pau Centre Hospitalier
- fusion des Trésoreries de St Étienne de Baïgorry et de St Jean Pied de Port (celle de Baïgorry aurait la préférence pour accueillir la structure fusionnée à condition de trouver une solution immobilière, les locaux actuels étant trop exigus)
- fusion des Trésoreries de Tardets et Mauléon (sur Mauléon)
- fermeture de la Trésorerie de Monein avec transfert de l'activité du recouvrement de l'impôt au SIP d'Oloron et de l'activité Service Public Local (SPL) à la Trésorerie de Bassin de Lacq
- fermeture de la Trésorerie de Bedous avec transfert de l'activité du recouvrement de l'impôt au SIP d'Oloron et de l'activité SPL à la Trésorerie d'Oloron
- fermeture de la Trésorerie d'Hendaye avec transfert de l'activité du recouvrement de l'impôt au SIP de Biarritz et de l'activité SPL à la Trésorerie de St Jean de Luz

 transfert de l'activité de recouvrement de l'impôt de la Trésorerie de St Jean de Luz vers le SIP de Biarritz

Madame GUICHANDUT a annoncé en séance qu'elle renonçait à « l'ajustement du périmètre SPL de la Trésorerie d'Hasparren vers la Trésorerie de St Jean de Luz » au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Bien que sa position puisse paraître déjà bien arrêtée, la Directrice doit engager une concertation avec des élus locaux et nationaux pour la plupart particulièrement motivés pour défendre le service public de proximité.

# La CGT, aux côtés des élus et des usagers, condamne la destruction du maillage territorial et souligne l'importance du maintien en milieu rural des services publics dotés des moyens nécessaires à leur bon fonctionnement.

Elle alerte de plus la Direction sur le fait que les services qui récupèrent les missions sont déjà en difficulté. Au regard des suppressions d'emplois prévues pour les années futures, leur situation ne pourra que se dégrader.

Les élus CGT ont demandé à la Présidente ce qui motivait tant de restructurations aussi précipitées en l'absence de directives de la DG. Madame GUCHANDUT a confirmé qu'elle n'avait pas de feuille de route, qu'elle avait agi en fonction des emplois dont elle disposait, mais a ajouté qu'elle aurait pu faire moins... ou plus !

Il lui a été demandé par ailleurs de motiver certaines de ses décisions telle que le transfert du PCE de Biarritz vers Bayonne : son silence nous a créé un « choc acoustique » !.... et il a fallu se contenter de cette absence totale de réponse...

L'ensemble des organisations syndicales a voté **CONTRE** les projets de restructuration.

#### 2°) UNE NOUVEAUTÉ À LA DGFIP : L'ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS!

#### (Suite et fin de la déclaration liminaire)

 $\hat{A}$  l'ordre du jour de ce CTL, vous nous imposez la généralisation de l'accueil sur RV.

Une dématérialisation des démarches rendue obligatoire de manière unilatérale est inacceptable.

Télédéclaration, télétransmission, e-contact, plate-forme téléphonique... ces modes de communication avec l'administration ne répondent pas à toutes les demandes des usagers.

En effet, tous les contribuables ne sont pas à égalité devant les nouvelles technologies : limite des accès, équipement des fovers, difficultés d'utilisation...

Sans surprise, les enquêtes le démontrent, c'est l'accueil physique qui reçoit la palme de satisfaction des usagers et ils regrettent le temps d'attente souvent important savamment et patiemment organisé grâce aux suppressions successives et continues d'emplois.

La CGT est favorable au développement de tous les modes d'accès au service public. Les services publics doivent renforcer la cohérence et l'articulation de l'outil internet avec les autres canaux de contact comme le téléphone, le courrier et bien sûr le guichet physique.

Ces modalités doivent coexister, non dans une optique d'économies budgétaires, mais dans une

vision de développement et d'accès de tous au service public. La république numérique reste à construire pour mettre la technologie au service du progrès et de la protection des citoyens.

Dans le cadre de la dématérialisation nous sommes très loin de notre devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Madame GUICHANDUT a reconnu que l'accueil sur rendez-vous existait déjà à la DGFiP (ah bon?!) mais qu'il s'agissait de l'utilisation d'un nouvel outil, à savoir un agenda en ligne accessible tant par l'usager que par les services.

Les élus CGT ont dénoncé une campagne de communication démagogique présentant la possibilité de prendre un rendez-vous avec notre administration comme une nouveauté!

Ne serait-ce pas plutôt un moyen pour la Direction Générale de quantifier (surveiller?) la charge d'accueil sur rendez-vous supportée par les services?

En tout état de cause, ce nouvel outil va engendrer une charge de travail plus importante pour les collègues concernés et un nouveau parcours du combattant pour l'usager.

Et l'efficacité dans tout ça?



On dirait une fausse pub, mais c'est la vraie campagne prévue par la DG!

L'ensemble des organisations syndicales a voté **CONTRE** ce projet.

#### 3°) QUESTIONS DIVERSES

#### ► AGENTS BERKANI

Les élus CGT ont rappelé que les restructurations avaient également un impact sur les agents berkani travaillant dans les trésoreries supprimées. Ils sont en effet menacés par une procédure de licenciement.

#### ► INCIDENTS ACOUSTIQUES

Les incidents au Centre de Contact perdurent : 3 nouveaux incidents acoustiques ont eu lieu au mois de mai. De nouvelles expertises ont été diligentées : ce point sera mis à l'ordre du jour du CHSCT du 14 juin prochain.

### LE SERVICE PUBLIC EST LA SEULE RICHESSE DE CEUX QUI N'ONT RIEN!

Vos représentants CGT Finances Publiques 64 : Eric JUMBOU – Anne SEGUIER – Robert GOUSTANS – Eric MANRY